



VILLE D'ANDENNE



ANNEXES

# PROCÈS-VERBAL D'ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO

L'an 1930, le deux août, à seize heures ~~du matin~~  
 je soussigné, ~~BINON Arsène, commissaire de police de la ville d'Andenne,~~  
~~delégué à l'effet de procéder à une information de commodo et incommodo,~~  
<sup>M. Quenik, Bourgmestre</sup>  
 au sujet de la demande de ~~sein~~ <sup>Antoine</sup>  
 Magnée, demeurant, à Andenne, tendant  
 à obtenir l'autorisation d'établir une  
 briqueterie temporaire, sur un terrain  
 lui appartenant, sis chaussée de Hornu;

Après m'être assuré que cette information avait été annoncée conformé-  
 ment aux instructions sur la matière, me suis rendu à l'Hôtel de-ville, lieu  
 indiqué pour recevoir les oppositions ou observations à ~~ce projet~~.

Et à ~~seize~~ <sup>seize</sup> heures, comme il ne se présentait ~~plus~~ personne et que l'heure  
 fixée pour la clôture était arrivée, j'ai clos le présent procès-verbal.

Dont acte, date que dessus.

Le Bourgmestre,